



**CERTIFICAT SANITAIRE POUR L'EXPORTATION
DE CHIENS ET CHATS A PARTIR DU MAROC VERS LE SENEGAL**

MINISTÈRE:

SERVICE :

I- IDENTIFICATION DE L'ANIMAL :

Marque d'identification (tatouage, puce ou signe distinctif)	Espèce	Race	Sexe	Age

II- PROVENANCE :

- Nom et adresse de l'établissement de provenance :
- Nom et adresse de l'expéditeur :
- Lieu d'origine de l'animal :

III- DESTINATION :

- Nom et adresse du destinataire :
- Adresse de l'établissement de destination :

IV- MOYEN DE TRANSPORT :

- Nature du moyen de transport : voiture, camion, avion, autre (à préciser).
- Identification du moyen de transport : n° d'immatriculation, n° de vol
- Lieu d'embarquement :



V- RENSEIGNEMENTS SANITAIRES :

Je soussigné, vétérinaire officiel, certifie que les animaux désignés ci-dessus :

1) ont été examinés au cours des 48 dernières heures, ont été trouvés en bon état de santé et n'ont présenté aucun signe clinique de maladies contagieuses propres à l'espèce.

2) ont été correctement vaccinés contre la rage par un vaccin inactivé :

- Nom du vaccin :
- Laboratoire producteur :
- Numéro du lot :
- Date de péremption : jj/mm/aaaa
- Date de primovaccination : jj/mm/aaaa
- Date du dernier rappel : jj/mm/aaaa

Fait à _____, le _____

Le vétérinaire officiel (nom et adresse)

Signature

Cachet officiel

